

La

Semaine Religieuse

DE
Québec

VOL. XVIII

Québec, 21 octobre 1905

No 10

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

— o —

Calendrier, 145. — Les Quarante-Heures de la semaine, 145. — Allocution de Pie X aux prêtres du pèlerinage français, 146. — Le fondateur du collège de Rimouski, 147. — Chronique diocésaine, 147. — Le Vicariat apostolique du Golfe Saint-Laurent, 149. — Le Chemin de la Croix fait en public, 150. — Main brûlée, 151. — Important document sur les écoles non catholiques, 153. — Norvège, 155. — Sabre et goupillon, 156. — L'organisation catholique en Allemagne, 157. — Aux Indes, 159. — Nouvelle invocation à Marie, indulgenciée par S. S. Pie X, 159.

Calendrier

— o —

22 Dim.	b	XIX ap. Pent. et 4 oct. Patronage de la Ste Vierge. <i>Kyr.</i> de la Ste Vierge. I Vêp. du suiv., mém. du préc. et du dim.
23 Lundi	b	Le Très Saint Rédempteur, <i>dbl. maj.</i>
24 Mardi	b	S. Raphaël, archevêq., <i>dbl. maj.</i>
25 Merc.	fr	S. Chrysanthé et Ste Marie, martyrs.
26 Jeudi	fb	Du Saint Sacrement.
27 Vend.	fvl	De la Vigile.
28 Samd.	r	SS. Simon et Juda , apôtres. 2 <i>cl.</i> (Anniversaire de la consécration de Mgr l'Archevêq.)

Les Quarante-Heures de la semaine

— o —

22 octobre, Saint-Alphonse de Thetford. — 23, Saint-Flavien. — 24, Saint-François de Beauce. — 25, Saint-Gilles. — 26, Saint-Samuel. — 27, Saint-Tite.

✎ Le directeur de la *Semaine religieuse* sera absent de Québec du 24 octobre au 2 novembre.

— o —

**Allocution de Pie X
aux prêtres du pèlerinage français**

LE 1^{er} OCTOBRE

— o —

« Il m'est extrêmement agréable de vous revoir aujourd'hui, car cette rencontre me donne l'occasion de vous adresser un affectueux salut et en même temps quelques mots que vous puissiez communiquer à vos frères en entrant dans votre patrie.

Tout se résumera dans cette recommandation que vous fixerez dans votre mémoire : Soyez des saints.

Saint Pierre, parlant des simples chrétiens, leur expliquait ces expressions : « Vous êtes une nation sainte, un sacerdoce royal » ; combien plus ne devons-nous pas réaliser en nous cette sainteté, nous que Dieu a choisis avant la constitution du monde pour être ses prêtres, nous à qui le Seigneur a dit : Je ne vous appellerai plus mes serviteurs, mais mes amis, nous qui remplissons l'ambassade du Christ et qui sommes les « dispensateurs des sacrements divins » !

Car enfin, si le Maître nous a appelés ses amis, l'amitié n'exige-t-elle pas entre les amis une grande conformité de volonté ? Et si nous sommes les amis de Dieu, comment pourrions-nous contracter des souillures terrestres ?

Mais nous ne sommes pas seulement les amis de Dieu. Nous sommes les ambassadeurs du Christ. Un envoyé, un représentant doit s'inspirer des vues et des sentiments de celui qui le délègue ; mais ici ce n'est pas seulement à l'extérieur que cette ressemblance doit exister : ce doit être même une ressemblance intérieure, une ressemblance de vertu. Comment le peuple reconnaîtrait-il notre ambassade, si nous nous présentions à lui sans cette marque divine ?

Aussi bien, déjà dans l'ancienne loi, le Livre du Lévitique interdit au prêtre qui a contracté une souillure d'immoler les victimes ou d'offrir les pains de propitiation. Que s'il en était ainsi pour le sacerdoce de l'ancienne loi, remarque saint Ambroise, qu'en sera-t-il pour le sacerdoce de la loi nouvelle ? Car

celui-là n'était que la figure, et celui-ci est la réalité. Et saint Chrysostome se demande comment la langue tout empourprée du sang du Christ pourrait encore tenir le langage du péché... »

Citant ici le texte où saint Paul détaille les vertus qu'il réclame des simples diacres, le Saint-Père se demande ce que l'Eglise exigera de ses prêtres.

« L'Eglise vous le laisse entendre dans ces paroles qu'elle veut que vous prononciez en vous engageant dans la cléricature : Le Seigneur est la part de mon héritage, *Dominus pars hereditatis meae et calicis mei*. Et saint Bernard commentant ce verset, nous dit qu'il s'agit d'une possession réciproque : Nous devons posséder Dieu de telle manière qu'il nous possède tout entiers.

Songez-y, en effet, il s'agit d'une sainteté qui fasse de notre vie, pour les fidèles, un exemple efficace, *forma gregis, ex animo* ; il s'agit d'une sainteté qui doit éclater à l'extérieur et attirer les âmes à notre suite.

Certes, de nous-mêmes, nous sommes incapables de réaliser un pareil programme : impuissants par nous-mêmes, nous tirons toute notre force de Dieu. Il nous faut donc le prier avec ferveur afin que s'accroisse sans cesse en nous une sainteté digne de notre sacerdoce... »

Le fondateur du collège de Rimouski

Le comité nommé pour étudier et résoudre la question si controversée du *fondateur du Collège de Rimouski*, a décidé, le 11 octobre, que l'on doit reconnaître feu Mgr C. Tanguay comme ayant seul droit à ce titre.

Chronique diocésaine

— Dimanche dernier, dans l'après-midi, S. G. Mgr l'Archevêque s'est rendu à Saint-Romuald, et a donné le sacrement de Confirmation à un grand nombre d'enfants.

— Au commencement de la semaine il y a eu un Triduum solennel, à la Basilique de la bonne Sainte-Anne, pour célébrer la canonisation de saint Gérard Majella, convers rédemptoriste.

La grand'messe a été célébrée dimanche par Mgr le vicaire général Marois, et lundi, par Mgr C.-O. Gagnon, aumônier de l'Hospice Saint-Charles. Mardi, dernier jour du Triduum, S. G. Mgr l'Archevêque a officié pontificalement. Chacun de ces jours, le R. P. Daly, C. SS. R., a fait le panégyrique du Saint.

— Le R. P. Jourdon, supérieur des Missionnaires du Sacré-Cœur, a été assez gravement malade, ces dernières semaines. Nous sommes heureux de pouvoir dire qu'il est en très bonne voie de rétablissement.

Le R. P. Jourbon, du même Institut, est revenu, depuis une dizaine de jours, du voyage d'Europe qu'il avait dû entreprendre pour prendre part à l'élection d'un nouveau supérieur général. — L'élu a été le R. P. Meyer, bien connu des lecteurs de la *Nouvelle-France*, et que nous avons eu le plaisir de voir à Québec au moins deux fois, en ces dernières années.

— Dimanche, le 15, M. Hébert a présenté, au comité de Construction du Monument Laval, une troisième maquette du monument projeté. Celle-ci a été exécutée à Paris, sous les yeux, pour ainsi dire, d'éminents artistes, et elle comporte plusieurs heureuses modifications des projets antérieurs. La plus importante est la substitution d'un évêque portant crosse et mitre à l'évêque, revêtu de la cappa, des premiers projets.

« L'évêque mitré, » écrit M. Fagel, le grand artiste de Paris, est plus monumental, d'impression architecturale plus grande. » Cette maquette, a-t-il dit encore, « montre un pasteur d'âmes, au geste simple, accueillant, rendu avec un rare bonheur. » Bref, d'après le Maître, « cette maquette est excellente. »

Ce projet approuvé par des artistes de pareille valeur et qui se recommande d'ailleurs par son seul aspect, le Comité l'a définitivement adopté.

M. Hébert est retourné immédiatement à Montréal, pour se mettre au travail d'exécution de son œuvre.

Quand, par nos suffrages, nous délivrons une âme du purgatoire, nous faisons une chose aussi agréable à Notre-Seigneur Jésus-Christ que si nous l'avions racheté lui-même.

(SAINTE BRIGITTE.)

Le Vicariat Apostolique du Golfe Saint-Laurent

*Extrait d'une Circulaire, datée du 7 octobre 1905,
de S. G. Mgr l'évêque de Chicoutimi.*

— o —

Ce m'est un grand bonheur de vous annoncer que le Très Révérend Père Gustave Blanche, provincial des Eudistes au Canada, élevé à l'épiscopat, comme Vicaire apostolique du Golfe Saint-Laurent, sera consacré, dans la cathédrale de Chicoutimi, le 28 octobre prochain, par son vénérable Métropolitain, Monseigneur L.-N. Bégin, Archevêque de Québec.

La Préfecture apostolique du Golfe, administrée depuis onze années par l'évêque de Chicoutimi, demandait un plus grand nombre de missionnaires, vu l'accroissement de la population amenée par le réveil de l'industrie dans cette partie du pays. Le Saint-Siège, comme vous le savez, avait daigné se rendre à mes prières, il y a deux ans, et en confiait l'administration à la Congrégation des Eudistes, sous l'autorité du Très Révérend Père Blanche, en qualité de préfet apostolique.

L'an dernier, l'archevêque et les évêques de la Province ecclésiastique de Québec crurent le moment venu de demander au Saint-Siège d'élever cette préfecture au rang de Vicariat apostolique. Le douze septembre dernier, le Souverain Pontife daignant se rendre à cette demande érigeait la préfecture en Vicariat, et nommait le Très Révérend Père Blanche Evêque titulaire de Sicca et premier Vicaire apostolique du Golfe Saint-Laurent, par un Bref en date du quinze du même mois.

Le Saint-Père, en conférant la dignité épiscopale au distingué provincial des Eudistes, reconnaît en lui les qualités qu'il a su déployer dans ses différentes fonctions au Canada, son zèle infatigable, son dévouement sans borne et les qualités administratives dont il a fait preuve, notamment en ce diocèse, dans l'organisation de la paroisse du Sacré-Cœur du Bassin de Chicoutimi, confiée aux RR. PP. Eudistes.

Depuis quinze années qu'il est au Canada, voué cœur et âme aux intérêts spirituels et intellectuels de l'intéressante population acadienne des provinces maritimes, Monseigneur Blanche consacrera désormais ses talents et son énergie à cette partie de la famille acadienne qui forme presque exclusivement la population de son Vicariat. L'esprit de foi, la soumission, la piété des pieux fidèles dont nous gardons toujours un si bon souvenir, feront la consécration du nouveau Pasteur, en répondant au zèle ardent et au dévouement sans borne de celui qui vient au nom du Seigneur conduire ces âmes dans la voie du salut. Nous souhaitons longue vie, succès et bonheur à Monseigneur Blanche dans l'accomplissement de ses hautes fonctions.

Le Chemin de la Croix fait en public

Dans sa Circulaire du 7 octobre courant, Mgr Labrecque, évêque de Chicoutimi, faisait connaître à son clergé la réponse donnée par la S. C. de la Propagande, le 20 mars 1905, à un doute que Sa Grandeur avait proposé sur la manière de faire le Chemin de la Croix en public.

D'après cette décision, pour gagner les indulgences, il est requis que le prêtre, *accompagné de deux clercs ou deux chantres*, parcoure les stations du chemin de la Croix. C'est une erreur de croire qu'il suffit au prêtre seul de parcourir les stations en récitant les prières.

Pour les communautés de femmes et de frères, lorsqu'on y fait le Chemin de la Croix sans prêtre, un indult de la S. C. des Indulgences, du 7 mai 1902, leur permet de gagner les indulgences, sans que celui ou celle qui parcourt les stations, en récitant les prières, soit accompagné comme ci-dessus.

Les prières du mois d'octobre

En réponse à une question posée le 2 novembre 1898, par Mgr l'évêque de Sherbrooke, la S. C. de la Propagande a décidé, par décret du 7 décembre 1898, que les prières du Mois du Rosaire doivent se terminer le 2 novembre *inclusivement*.

Main brûlée

— o —

L'année 1870, au mois d'avril, j'ai vu, ou du moins j'ai touché, à Foligno, près d'Assise, en Italie, une de ces effrayantes empreintes de feu, produites quelquefois par des âmes qui apparaissent, et attestent que le feu de l'autre vie est un feu réel.

Le 4 novembre 1859 mourut d'apoplexie foudroyante, au couvent des Tertiaires Franciscaines de Foligno, une bonne Sœur, nommée Thérèse-Marguerite Gesta, qui était depuis de longues années maîtresse des novices et à la fois chargée du pauvre vestiaire du monastère. Elle était née, en Corse, à Bastia, en 1797, et était entrée au monastère en février 1826. Il va sans dire qu'elle était préparée dignement à la mort.

Douze jours après, le 17 novembre, une Sœur nommée Anna-Félicie, qui l'avait aidée dans son office, et qui, depuis sa mort, en était demeurée chargée toute seule, montait au vestiaire et allait y entrer, lorsqu'elle entendit des gémissements qui semblaient venir de l'intérieur de la chambre. Un peu effrayée, elle s'empressa d'ouvrir la porte : il n'y avait personne. Mais de nouveaux gémissements se firent entendre, si bien accentués que, malgré son courage ordinaire, elle se sentit envahie par la peur : « Jésus ! Marie ! s'écria-t-elle, qu'est-ce que cela ? » Elle n'avait pas fini qu'elle entendit une voix plaintive, accompagnée de ce douloureux soupir : « Oh ! mon Dieu ! que je souffre ! *Oh ! Dio, che peno tanto !* » La Sœur stupéfaite reconnut aussitôt la voix de la pauvre Sœur Thérèse. Elle se remet de son mieux et lui demande : « Et pourquoi ? — A cause de la pauvreté, répond Sœur Thérèse. — Comment ! reprend la petite Sœur, vous qui étiez si pauvre ! — Oh ! ce n'est pas pour moi-même, mais pour les Sœurs à qui j'ai laissé trop de liberté à cet égard. Et toi, prends garde à toi-même. » Et au même instant, toute la salle se remplit d'une épaisse fumée, et l'ombre de Sœur Thérèse apparaît se dirigeant vers la porte, en se glissant le long de la muraille. Arrivée près de la porte elle s'écrie avec force : « Voici un témoignage de la miséricorde de Dieu ! » Et en disant cela, elle frappe le panneau le plus élevé de la porte y laissant, creusée

dans le bois calciné, l'empreinte la plus parfaite de sa main droite ; puis elle disparaît.

La pauvre Sœur Anne-Félicie était restée à moitié morte de peur. Toute bouleversée, elle se mit à pousser des cris et à appeler au secours. Une de ses compagnes accourt, puis une autre, puis toute la communauté ; on s'empresse autour d'elle, et toutes s'étonnent de sentir une odeur de bois brûlé. Elles cherchent, elles regardent, et aperçoivent sur la porte la terrible empreinte. Elles reconnaissent aussitôt la forme de la main de Sœur Marie-Thérèse, laquelle était remarquablement petite. Epouvantées, elles s'enfuient, courent au chœur, se mettent en prières et, oubliant les besoins de leur corps, elles passent toute la nuit à prier, à sangloter, et à faire des pénitences pour la pauvre défunte, et le lendemain, elles communient toutes pour elle.

La nouvelle se répand au dehors ; les Frères Mineurs, les bons prêtres amis du monastère, et toutes les communautés de la ville joignent leurs prières et leurs supplications à celles des Franciscaines. Cet élan de charité avait quelque chose de surnaturel et de tout à fait insolite.

Cependant, la Sœur Anne-Félicie, encore toute brisée de tant d'émotions, reçut l'ordre formel d'aller prendre son repos. Elle obéit, bien décidée à faire disparaître à tout prix, le lendemain matin, l'empreinte carbonisée qui avait jeté l'épouvante dans tout Foligno. Mais voici que Sœur Thérèse-Marguerite lui apparaît de nouveau : « Je sais ce que tu veux faire, lui dit-elle sévèrement, tu veux enlever le signe que j'ai laissé. Sache qu'il n'est pas en ton pouvoir de le faire : ce prodige était ordonné de Dieu pour l'enseignement et l'amendement de tous. Par son juste et redoutable jugement j'étais condamnée à subir pendant quarante années les épouvantables flammes du Purgatoire, à cause des faiblesses que j'ai eues souvent à l'égard de quelques-unes de nos Sœurs. Je te remercie, toi et tes compagnes, de tant de prières que, dans sa bonté, le Seigneur a daigné appliquer exclusivement à ma pauvre âme ; et tout spécialement les sept psaumes de la pénitence, qui m'ont été d'un si grand soulagement. »

Puis, d'un visage tout souriant elle ajouta : « O bienheureuse pauvreté, qui procure une si grande joie à tous

ceux qui l'observent véritablement ! » Elle disparut.

Enfin, le lendemain 19, Sœur Anna-Félicie s'étant couchée et endormie à son heure habituelle, s'entendit de nouveau appeler par son nom, s'éveilla en sursaut tout effrayée et resta clouée sur son séant, sans pouvoir articuler un mot. Cette fois encore, elle avait reconnu parfaitement la voix de Sœur Thérèse. Au même instant un globe de lumière tout resplendissant apparaît devant elle, au pied de son lit, éclairant la cellule comme en plein jour ; et elle entend Sœur Thérèse qui d'une voix joyeuse et triomphante, dit ces paroles : « Je suis morte un vendredi, le jour de la Passion ; et voici qu'un vendredi je m'en vais à la gloire... Soyez fortes à porter la croix !... soyez courageuses à souffrir ! » Et, ajoutant avec amour : « Adieu !... adieu !... adieu !... » elle se transfigure en une nuée légère, blanche, éblouissante, s'envole au ciel et disparaît.

Une enquête canonique fut ouverte aussitôt par l'évêque de Foligno et les magistrats de la ville. Le 28 novembre, en présence d'un grand nombre de témoins, on ouvrit le tombeau de Sœur Thérèse-Marguerite, et l'empreinte calcinée de la porte se trouva exactement conforme à la main de la défunte.

Le résultat de l'enquête fut un jugement officiel qui constatait la certitude et l'authenticité parfaite de ce que nous venons de rapporter. La porte avec l'empreinte brûlée est conservée dans le couvent avec vénération. La Mère Abbessé, témoin du fait, a daigné me la montrer elle-même.

Mgr de SÉGUR.

Important document sur les écoles non catholiques

Le journal catholique anglais, le *Tablet*, a publié une importante déclaration des évêques anglais qu'on ne saurait trop faire connaître,

I. — Nous désirons, disent les seize prélats, appeler l'attention sérieuse de tous les fidèles sur le grave abandon de l'enseignement et de la tradition de l'Eglise et sur les grands dangers que courent la foi et l'esprit religieux, par ce fait que sont placés des enfants catholiques, à quelque classe de la société qu'ils appartiennent, dans les écoles non catholiques.

En égard à la nature habituellement prochaine de ces dangers, c'est, dans les circonstances ordinaires, un péché grave de la part des parents que d'exposer leurs enfants à de tels risques; ainsi le déclarent expressément les instructions du Saint-Siège et les nôtres. Même il s'y joint assez fréquemment un grave péché de scandale. Lorsque, en effet, les fidèles — parmi ceux surtout qui occupent des positions éminentes — ont recours aux écoles non catholiques, ils causent préjudice à la situation catholique tout entière, en entraînant les autres en grand nombre à suivre leur exemple, et rendant de plus en plus difficiles l'existence, l'entretien et l'amélioration de nos écoles et collèges.

II. — Nous reconnaissons assurément que dans les cas — assez rares — où l'on ne peut par d'autres moyens parvenir à une profession déterminée, les parents sont, à la rigueur, excusables d'exposer leurs enfants à de tels risques. Encore sont-ils forcés de prendre toutes les précautions possibles pour en atténuer la gravité. Mais nous déclarons que ces cas exceptionnels ne sauraient nullement excuser une semblable manière d'agir, lorsque l'accès à une carrière peut être obtenu sans passer nécessairement par les maisons d'éducation non catholiques. Il est manifeste que les avantages sociaux que peuvent offrir certaines écoles ne constituent pas une suffisante nécessité.

III. — Aucun prêtre ou confesseur n'est autorisé à décider s'il existe une nécessité de cette nature; le cas est de ceux qu'il faut référer à l'ordinaire du diocèse et soumettre à son conseil et à son jugement.

IV. — Nous faisons un nouvel appel au clergé de même qu'aux laïques, afin qu'ils soutiennent par tous les moyens qui sont en leur pouvoir nos écoles existantes de tout degré, et qu'ils ne négligent rien en vue de leur accroissement, de leur amélioration, et tout spécialement de la création d'écoles secondaires de jour dans les grands centres de population.

V. — Nous engageons vivement toutes nos ouailles à être, dans la pratique, fidèles à ces principes de loyauté envers l'Eglise et de foi, principes pour lesquels leurs ancêtres ont si souvent sacrifié non seulement leur position et leur avenir, mais même leur vie.

(Pour apprécier toute la portée de ce document, il faut remarquer qu'en Angleterre l'école non catholique n'est pas cependant antireligieuse.)

Norvège

Dans la lettre suivante publiée par les *Missions étrangères*, Mgr Fallize, vicaire apostolique de Norvège montre le bel exemple d'un peuple invoquant Dieu au milieu d'une crise d'où dépend son avenir national.

« L'histoire ecclésiastique nous apprend que, lors de la malheureuse « Réforme », le peuple norvégien n'a pas apostasié, mais que des princes étrangers lui ont ravi sa foi, tant par la ruse que par la violence. Pendant un siècle entier, il a résisté ; mais, privé de ses évêques et de ses prêtres, trompé par les dehors du culte catholique dont se masquait l'hérésie, il se trouva enfin luthérien sans savoir comment le changement s'était opéré.

Le bon Dieu a récompensé cette fidélité. Il a laissé à ce noble peuple le vrai baptême, qui rend les âmes catholiques, même à leur insu, et les conserve catholiques aussi longtemps qu'elles ne se séparent pas de mauvaise foi de notre sainte Eglise, ce qui, Dieu merci, n'est que rarement le cas en Norvège. Il l'a encore préservé d'une infinité d'erreurs qu'ailleurs les protestants professent, et il est loin de poursuivre les catholiques de cette haine qui distingue les peuples apostats. Le peuple norvégien est resté foncièrement chrétien, et les pouvoirs publics se font un honneur d'être religieux. Ces derniers temps nous en ont fourni un touchant exemple.

Depuis 1824, la Norvège et la Suède, tout en restant deux Etats indépendants avec leurs constitutions, leurs lois, leurs Chambres législatives et leurs Gouvernements absolument séparés, avaient un roi commun et leur représentation diplomatique à l'étranger commune, et ils avaient assumé l'obligation de s'entr'aider en temps de guerre. Les Norvégiens n'ont jamais été fort contents de cette union, parce qu'il leur semblait que la Suède, plus puissante, les traitait en nation soumise et non en peuple indépendant. Mais, malgré leurs incessantes réclamations, malgré des négociations sans fin, ils n'obtinrent de

la Suède que des concessions théoriques et de belles promesses. C'est ainsi que, tout dernièrement, le 27 mai, le roi, d'accord en cela avec les pouvoirs suédois, s'est refusé à sanctionner une loi adoptée unanimement par les Chambres norvégiennes et décrétant l'érection de consulats norvégiens séparés de ceux de la Suède.

Ce *veto* a révolté les Norvégiens, et le roi n'a pas trouvé un seul Norvégien qui consentit à former un nouveau cabinet. Il était donc mis hors d'état de gouverner la Norvège et, le 7 juin, la Chambre, déclarant à l'unanimité des voix l'union dissoute, institua un Gouvernement provisoire, tout en invitant Sa Majesté Oscar II à donner à la Norvège, pour roi, un de ses fils ou de ses petits-fils.

Or, avant de procéder au vote sur une résolution si grave de conséquences, les députés, sans s'être concerté d'avance, courbèrent leur tête et adressèrent de cœur, une ardente prière au ciel, suppliant le Roi des rois et des nations de leur inspirer le vote qui ferait le bonheur de leur chère patrie sans manquer à la loi divine. Alors que le président eut proclamé le vote unanime, il leva les yeux aux ciel et s'écria : « Seigneur, bénissez notre patrie ! »

Le vote acquis, la Chambre adressa au peuple norvégien une proclamation que le Gouvernement a envoyée à tous les curés, avec prière de la lire à la fête de la Pentecôte et d'inviter les fidèles à unir leurs prières à celles de la Chambre et du Gouvernement pour implorer la bénédiction de Dieu sur la Norvège en ce moment critique.

Et Dieu nous a protégés. Le changement de régime se fait sans secousse et sans troubles, et le touriste qui se promène en Norvège pour en admirer les charmes doit apprendre par les journaux étrangers que la Norvège est en « révolution ». Ici il ne s'en apercevrait pas. »

Sabre et goupillon

Le maréchal Pélissier nommé gouverneur général, reçut à son arrivée à Alger les autorités civiles, militaires et ecclésiastiques. A peine le clergé catholique venait-il de quitter le salon d'audience, qu'on annonça les ministres évangéliques.

Je vis entrer de x Messieurs à l'air grave.

— Ah ça ! Messieurs, dit sans plus de préambule le gouverneur, dites-moi donc pourquoi vous vous faites appeler ministres évangéliques ? Vous ne prêchez pas l'Évangile plus que ces braves curés qui sortent d'ici. Est-ce que vous n'avez pas un autre nom ?

— On nous appelle, répondirent ces Messieurs, ministres de la religion réformée.

— Réformée ! réformée ! murmura le maréchal ; je ne vois pas du tout ce que vous avez réformé. Encore un nom mal choisi. Vous n'en auriez pas quelque autre ?

— Nous sommes ministres protestants.

— A la bonne heure ! Voilà qui est clair, juste et français. Je ne sais pas trop pourquoi vous protestez, ni vous non plus, peut-être ; mais ça ne fait rien. Eh bien ! Messieurs les protestants, puis-je vous être utile en quelque chose ?

— Nous désirerions, répondirent-ils, nous voir adjoindre un collègue.

— Vous êtes donc bien accablés de travail ! Combien avez-vous d'hommes sous vos ordres ?... Je veux dire combien comptez-vous de disciples ?

— Quinze cents, monsieur le maréchal.

— Et vous ne pouvez pas suffire à deux à garder ce troupeau ? Je viens de voir de braves curés qui ont chacun trois ou quatre mille ouailles et qui ne demandent pas d'aide. Pourtant ils ont sept sacrements à administrer, tandis que vous n'en avez guère qu'un ou deux, et peut-être pas du tout ; car il y a des protestants qui n'admettent ni le baptême, ni la cène. — Au revoir, Messieurs !

Impossible, me dit mon narrateur, de se figurer la rondeur, l'originalité et la malice que le maréchal mit dans cette petite scène.

Je suis sûr que les ministres protestants n'auront pas de longtemps sollicité une nouvelle audience.

L'Organisation catholique en Allemagne

L'*Osservatore Romano* publie un article enthousiaste sur le *Volksverein* allemand ; en voici les passages principaux :

» Déjà, avant la publication de l'Encyclique pontificale *Re-rum novarum*, les catholiques allemands, sous la direction de Mgr von Ketteler, évêque de Mayence, avaient préparé le grand mouvement social chrétien, par des études, des organisations et des œuvres de grande importance.

» Voici quelle est, à l'heure actuelle, la situation des œuvres populaires catholiques en Allemagne.

» En premier lieu, nous devons citer les 1 700 congrégations de la Sainte Vierge, pour adultes et pour jeunes gens, avec 300 000 membres ; elles sont destinées à former la conscience religieuse et morale de leurs membres et à développer les œuvres de charité.

» Viennent ensuite les sociétés ouvrières catholiques, ayant pour but l'éducation religieuse, l'éducation intellectuelle et l'instruction sociale, en même temps que l'organisation des sociétés de secours mutuel, des caisses populaires, des caisses de crédit, etc. ; elles sont actuellement au nombre de 1 320, avec 230 000 membres.

» Elles possèdent trois journaux spéciaux avec 90 000 abonnés ; de nombreux cercles d'études organisent de fréquentes conférences sociales et tiennent leurs séances tous les quinze jours. Des associations ouvrières ont sorti les propagandistes et les chefs des syndicats chrétiens.

» Les *Gessellenvereine* sont au nombre de 1 150 et comptent 115 000 membres actifs, appartenant à la classe des artisans. Ils possèdent, à eux seuls, 282 hospices où les associés en voyage se rendent et habitent comme s'ils étaient chez eux.

L'*Osservatore* passe ensuite en revue les autres œuvres sociales créées par les catholiques allemands et conclut comme suit :

» Quelle force puissante que celle de cet ensemble merveilleux et harmonique d'associations et d'œuvres ! Quelle influence ne doivent-elles pas exercer sur la vie de la famille, de l'atelier, des champs, de la commune, de l'État ; quelle action efficace sur l'élévation et la vigueur de l'esprit religieux et moral et sur l'amélioration des mœurs !

» Chaque organisation, chaque œuvre a un prêtre pieux, instruit, compétent, qui, avec un zèle admirable et une charité paternelle, dirige, discipline, maintient et accroît la force morale de l'association.

» Le prêtre est le premier maître du peuple catholique allemand. Et l'épiscopat allemand a, il y a neuf ans, créé à Fribourg en Brisgau, précisément pour procurer à tous les diocèses des prêtres savants et vaillants, un institut ayant spécialement pour but la culture supérieure du clergé; cet institut porte le beau nom de *Collegium Sapientia*.



Aux Indes



ELOGE DES MISSIONNAIRES CATHOLIQUES PAR DES PROTESTANTS

Nous lisons dans le compte rendu de la troisième conférence de la Société des Missions protestantes à Batavia, ce jugement des ministres protestants de là-bas sur le clergé catholique :

On ne peut nier que Rome ne fasse aux Indes des progrès inquiétants. Unis comme la phalange macédonienne, les catholiques marchent en avant en remportant victoire sur victoire.

Son organisation est bien supérieure à la nôtre. Le président de notre collège supérieur ecclésiastique nous est assigné par le gouvernement; c'est d'ordinaire un conseiller d'Etat. A la tête de l'Eglise romaine se trouve un évêque nommé par le Saint-Siège, et reconnu par le gouvernement. Cet évêque, qui a pour l'ordinaire vieilli dans ces contrées, possède une autorité sérieuse et gouverne d'une main ferme et respectée.

Le désintéressement des prêtres de Rome est vraiment admirable. On les voit partager en frères les honoraires que le gouvernement assigne à quelques-uns. Le zèle des prêtres romains à visiter les hôpitaux et les prisons est digne de tout éloge. L'armée n'a qu'une voix pour louer leur cordialité et leur esprit de sacrifice. De là vient la bienveillance que le public et le gouvernement leur témoignent de temps à autre. Ces prêtres, pleins de courage et de conviction, voient partout s'accroître le nombre de leurs adeptes. Ils savent même profiter du matérialisme et de l'indifférentisme qui règnent dans ces contrées. C'est ce qui arrive dans les mariages mixtes. Combien de protestants, indifférents pour le protestantisme, se conforment aux exigences des parents catholiques sous l'in-

fluence des prêtres de Rome, et font élever leurs enfants dans la religion romaine !

L'Eglise de Rome concentre ses forces sur la jeunesse ; elle a des écoles dans toutes les capitales. Ces écoles, sous plus d'un rapport, sont excellentes ; tout le monde les estime, et plus d'un protestant ne redoute pas pour ses enfants l'éducation du cloître. Les religieuses dirigent les jeunes filles confiées à leurs soins avec un tact vraiment admirable ; il est bien rare de trouver une de leurs élèves qui ne parle de ces Sœurs avec la plus grande sympathie.

Comment sont fréquentées les églises aux Etats-Unis

— o —

Des reporters américains ont eu l'idée ingénieuse d'établir une comparaison entre la façon dont les villes catholiques et les temples protestants sont fréquentés dans les villes des Etats-Unis. Ils ont choisi la ville de Chicago, grande cité de 1 200 000 habitants comptant un tiers d'Allemands, un quart d'Américains et un sixième d'Irlandais.

Or, ils ont fait cette constatation curieuse que, si 50 000 protestants se sont rendus le même jour dans cent soixante-dix-neuf temples, il avait suffi de cinq églises (la Sainte-Trinité, la Cathédrale, Saint-Stanislas, Saint-Michel et Saint-Jean Cantius) pour attirer au culte catholique 52 000 personnes ! Les deux cultes comptent à Chicago six cent soixante-six églises ou chapelles.

Nouvelle invocation à Marie, indulgenciée par S. S. Pie X

— o —

A la demande du Supérieur général de la Congrégation des Missionnaires du Sacré-Cœur, l'invocation suivante : « *Nostra-Domina a Sacro Corde, ora pro nobis.* » « *Notre-Dame du Sacré-Cœur, priez pour nous* » a été enrichie d'une indulgence de cent jours, *toties quoties*. Pour gagner cette indulgence, Pie X déclare dans le Bref *Benigne annuentes* du 28 juin 1904, qu'il faut la réciter au moins avec un cœur contrit et avec dévotion : *invocationem hanc contrito saltem corde ac devote recitantibus*. L'invocation peut être récitée en quelque idiome que ce soit, pourvu que le texte latin soit traduit fidèlement. La S. Congrégation des indulgences a inscrit le Bref de S. S. Pie X le 9 juillet 1904.